

LA LETTRE DE L'ORT – n° 48

Mobilité multimodale – Objectifs stratégiques routiers du CPER 2015-2020

Le 30 juillet 2015 à Amiens, le Premier Ministre, M. Manuel VALLS, la Préfète de région Picardie, Mme Nicole KLEIN et le Président du Conseil Régional, M. Claude GEWERC, ont signé le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 (CPER) de la région Picardie.

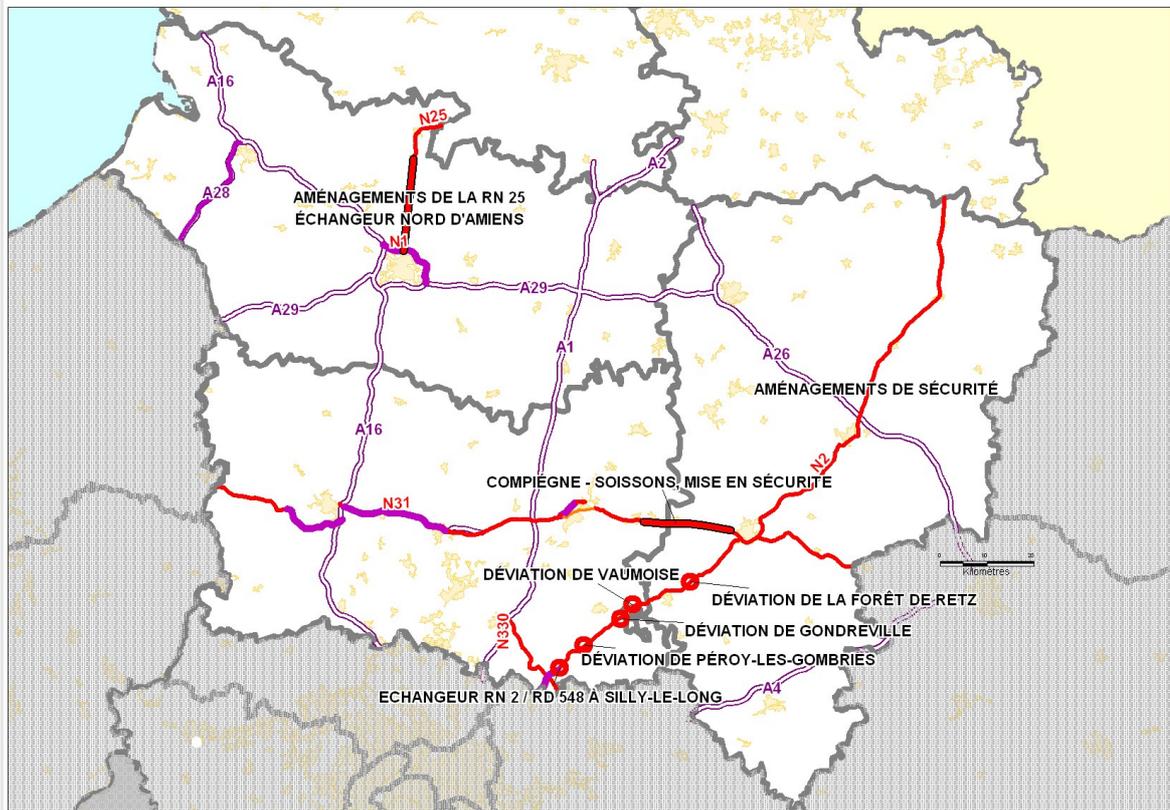
Sur la période 2015-2020 et au regard des éléments de diagnostic et enjeux, le volet mobilité du CPER est concentré sur les 3 objectifs stratégiques suivants :

- * Les infrastructures routières ;
- * Les infrastructures ferroviaires ;
- * Les infrastructures fluviales.

Ces objectifs viennent en complément d'opérations structurantes hors CPER sur diverses infrastructures.

Un certain nombre de projets et de programmes identifiés pour atteindre ces objectifs devrait renforcer une approche de mobilité durable à l'échelle Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Au niveau routier, des opérations d'aménagement sur la RN25, ainsi que sur la RN2, côté Picardie, complémentaires à celles sur la RN17, côté Nord-Pas-de-Calais sont prévues.



Source: DREAL Picardie/SDIT/ATO-ORT

Les aménagements routiers prévus par le CPER en Picardie

Route Nationale 2

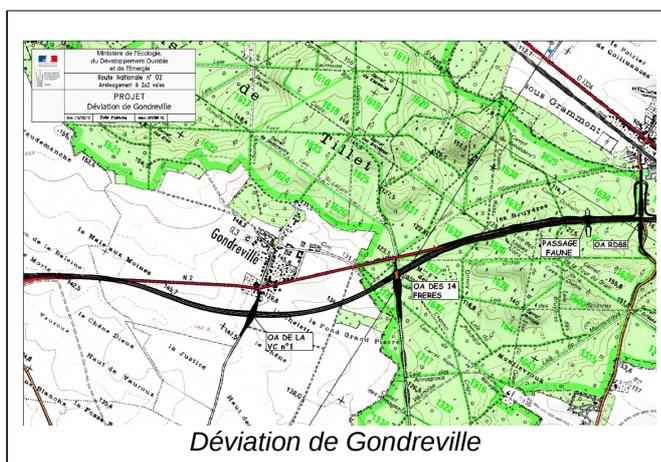
Opération 1 : Déviation de Gondreville

La déviation de Gondreville s'inscrit dans le projet d'aménagement de la RN 2 entre Paris et la Belgique.

Il s'agit de la création d'un aménagement à 2 x 2 voies, avec échangeurs dénivelés et les caractéristiques d'une voie express sur une longueur d'environ 4,5 km comprenant :

- 2 ouvrages de rétablissement de la voie communale d'Ormay-le-Davien et de la route forestière des 14 Frères ;
- 1 passage supérieur à grande faune ; des voies latérales au nord de la RN 2, de rétablissement du trafic local et des chemins agricoles.

Les travaux ont démarré fin 2013. L'Ouvrage d'art des 14 Frères est terminé. Le rétablissement de la VC d'Ormay-le-Davien a démarré en août 2015.



Opération 2 : Déviation de Vaumoise

Cette opération se situe de part et d'autre de la limite du département de l'Oise et de l'Aisne, il s'agit d'un aménagement à 2 x 2 voies entre la RD 88 et le début de la déviation de Vauciennes sur le plateau agricole, en contournant Vaumoise par le sud et en rejoignant l'échangeur de la sucrerie, avec les caractéristiques de route express sur une distance de 2,8 km comprenant 4 ouvrages :

- le passage supérieur du rétablissement de la RD 88 ;
- le passage inférieur pour l'ouvrage des franchissements de la voie ferrée entre Paris et Soissons ;
- le passage supérieur à grande faune ;
- l'élargissement de l'OA de la sucrerie.

L'opération comprend le rétablissement de la RD 1324 déviée sur l'échangeur de la sucrerie à réaménager.



Ouvrage ferroviaire - Vaumoise

Opération 3 : Sécurisation de la forêt de Retz

L'opération consiste à sécuriser la RN 2 dans la traversée de la forêt de Retz. Elle implique la suppression des échanges dans la forêt d'où la nécessité de réaménager le réseau de chemins forestiers existant, de rétablir la route du Faîte (Gr11), et de rétablir les circulations pour la faune en réalisant deux passages. Elle comprend :

- le rétablissement de la route du Faîte en passage inférieur ;
- la réalisation de deux passages à faunes de part et d'autre du maître passage ;
- la création d'un échangeur au carrefour RN 2 / RD 2 (sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de l'Aisne), en cours de travaux, a été financé au titre du Programme De Modernisation des Itinéraires routiers (PDMI).

Les études pour les ouvrages sont en cours.

Opération 4 : Échangeur RN 2 / RD 548 à Silly-le-Long

L'opération porte sur la réalisation d'un échangeur entre la RN 2 et la RD 548, sur la commune de Silly-le-Long.

Ce projet profite notamment des aménagements précédemment réalisés lors de l'aménagement de la RN 2. En effet, le rétablissement de la RD 548 par un passage supérieur a déjà été réalisé dans le cadre de la section Le Plessis / Nanteuil et est adapté à la création d'un échangeur. De plus, deux bretelles de convois exceptionnels ont déjà été réalisées au sud ; ces deux bretelles ont été dimensionnées comme des bretelles d'échangeur losange classique, et peuvent ainsi être mises aux normes facilement. Ainsi l'opération à proprement parler comprend la réalisation de deux bretelles (entrée et sortie) au nord de la RN 2,

ainsi que quelques travaux sur les bretelles sud pour une mise en service en tant que bretelles classiques.



Schéma échangeur RN2/RD548 -
Silly-le-Long

Cette opération sera phasée de manière à d'abord mettre en service les bretelles sud en configuration « demi-échangeur », avant de réaliser les travaux des bretelles nord dans un second temps.

Opération 5 : Déviation de Péroy-les-Gombries

Le projet de déviation de Péroy-les-Gombries se place dans la continuité de l'aménagement à 2 x 2 voies entre Le Plessis-Belleville et Nanteuil-le-Haudouin,



Péroy-les-Gombries RN2 actuelle

section mise en service en décembre 2012.

Il s'agit de la création d'un aménagement à 2 x 2 voies, avec les caractéristiques d'une voie express sur une longueur d'environ 3 km comprenant :

- 1 ouvrage de rétablissement de la voie communale entre Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy ;
- des voies latérales au sud de la RN 2, de rétablissement du trafic local et des chemins agricoles ;

- des ponts-cadres sous la chaussée, afin de permettre le passage de la petite faune.

Les études sont en cours. Les acquisitions foncières sont en cours d'achèvement. La programmation des travaux dépendra de la programmation budgétaire.

Route Nationale 25

Opération 6 : Aménagement de la RN25

Des études ont été menées sur l'itinéraire : pré-diagnostic en 2011, suivi en 2012-2013 par des diagnostics, pour définir un parti d'aménagement global et cohérent. Le rendu a été présenté début 2015. L'opération comporte :

- la création d'un créneau de dépassement sud de Beauval dans le sens Doullens-Amiens, y compris l'aménagement du carrefour d'entrée dans Beauval, la problématique des cheminements agricoles et l'aménagement du carrefour du Vert Galant ;
- la requalification de l'échangeur entre la RN 25 et la RN 1 au nord d'Amiens permettant de sécuriser l'échangeur, de favoriser le passage des modes doux et des transports en commun et d'accompagner Amiens Métropole dans son projet de requalification de l'entrée Nord d'Amiens.

Les études sont en cours.

Route Nationale 31

Opération 7 : Compiègne – Soissons, mise en sécurité

La RN 31 entre Compiègne et Soissons traverse une suite de zones agglomérées, sur environ 8,5 km, au niveau de Trosly-Breuil, Cuise-la-Motte, Couloisy, Maison Blanche et Jaulzy.

La liste des opérations destinées à des travaux de « mise en sécurité » s'appuie sur les conclusions du diagnostic de sécurité réalisé au titre de la démarche SURE (Sécurité des Usagers sur Routes Existantes) et sur l'étude des aménagements urbains réalisée par les communes.

Une première liste établie portant sur l'ensemble de la section qui va du carrefour du Buissonnet à la limite départementale avec l'Aisne comporte pour la partie comprise entre l'entrée Ouest de Trosly-Breuil et la sortie de Jaulzy :

- des aménagements de trois carrefours ;
- des aménagements urbains à définir en cohérence avec ceux envisagés par les communes.

Critères d'éco-conditionnalité attachés au volet

Les projets d'infrastructures de transport sont encadrés par des procédures et des consultations qui veillent à la bonne prise en compte des enjeux environnementaux.

Ainsi, le principe d'éco-conditionnalité portera dans les marchés de travaux par l'insertion de clauses environnementales, de clauses relatives à l'emploi et à l'insertion sociale.

Un recensement des améliorations environnementales et énergétiques, ou relevant de l'intermodalité, envisageables à l'occasion du projet sera établi et mis à jour au fur et à mesure de la définition du projet.

S'agissant des recommandations du rapport d'évaluation stratégique environnementale sur ce volet, la mise en œuvre du critère d'éco-conditionnalité national permettra de favoriser la performance environnementale des chantiers et d'optimiser l'impact des projets sur l'environnement.

Maquette financière du volet routier

		Part CPER Picarde	Etat (programme LOLF et opérateurs)	Région	CD 02	CD 60	CD 80	Autres collectivités
Objectifs routiers		97,7725 M€	76,6 M€	8,35	10,4375	0,9	0,36	1,125
Opération 1	Déviations de Gondreville	27,9	27,9					
Opération 2	Déviations de Vaumoise	21,0	14,43	3,435	3,136			
Opération 3	Sécurisation de la forêt de Retz	8,3	4,725	1,7875	1,7875			
Opération 4	Echangeur RN2/RD548 à Sillery-le-Long	1,8	0,9			0,9		
Opération 5	Déviations de Péroy-les-Gombries	26,2	17,558	3,1275	5,515			
Opération 6	Aménagement RN25	10,0	8,515				0,36	1,125
Opération 7	Compiègne-Soissons, mise en sécurité	2,5725	2,5725					

Réalisation et mise en page : Frédéric DIDELET
Sous la direction de Régis AUFFRET et Claire CAFFIN

Crédits photos : DREAL Picardie/SDIT
Cartographie : Gauthier CROCHU

La lettre de l'ORT – n°48
Octobre 2015

Directeur de la publication :
Aline BAGUET

Réalisation - impression :
**Direction Régionale de
l'environnement et du
logement de Picardie**
ISSN : 1299-9733



LA MOBILITÉ EST EN NOUS